

AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-POUANGE

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR DÉSIGNÉ : M. GÉRARD BRU

Par arrêté AH_2025_0066, le public est informé que Troyes Champagne Métropole a prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Pouange.

L'enquête publique aura lieu du 26 septembre à 14h00 au 27 octobre 2025 à 17h00, soit une durée de 32 jours consécutifs.

Par décision du 10 juillet 2025, le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Monsieur Gérard BRU en qualité de Commissaire Enquêteur principal et Madame Sabine CHARTIER-VALLET en qualité de Commissaire Enquêtrice suppléante pour l'enquête publique.

Le dossier d'enquête se compose de plusieurs pièces qui seront consultables dans les mêmes conditions sur différents supports :

- Le rapport de présentation,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- Le règlement écrit,
- Les planches graphiques,
- Les pièces en annexes,
- L'arrêté portant ouverture et définissant les modalités de l'enquête publique.

Horaires d'ouverture du lieu de consultation et permanences du Commissaire Enquêteur :

Le dossier de l'enquête sera consultable sur support papier avec registre accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur le lieu de permanence du Commissaire Enquêteur tout au long de l'enquête et en ligne sur le site internet de Troyes Champagne Métropole avec un registre dématérialisé.

Horaires d'ouverture de la mairie de Saint-Pouange	Permanences du Commissaire Enquêteur, Monsieur Gérard BRU
<p>Le lundi et le vendredi de 15h45 à 17h45</p> <p>Le mardi et le jeudi de 15h45 à 18h45</p>	<p>Le vendredi 26 septembre de 14h00 à 17h00</p> <p>Le mardi 07 octobre de 14h00 à 17h00</p> <p>Le lundi 13 octobre de 14h00 à 17h00</p> <p>Le samedi 18 octobre de 09h00 à 12h00</p> <p>Le lundi 27 octobre de 14h00 à 17h00</p>

Des observations et propositions pourront être déposées sur des registres (papier ou en ligne) qui accompagnent les dossiers pendant toute la durée de l'enquête.

Elles peuvent aussi être adressées :

- Par courrier : Troyes Champagne Métropole - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, chargé de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes.
- Par courrier électronique : plui@troyes-cm.fr avec comme objet "Enquête publique - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur".
- Sur XENQUETES : accessible depuis le site internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Saint-Pouange.

Pour les consultations du dossier, elles sont possibles aux heures d'ouverture habituelles de la mairie de Saint-Pouange. Le public est informé que toute observation sera consultable par tous.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport établi ainsi que les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.



Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Pouange, éventuellement modifié pour tenir compte des avis reçus, des observations formulées et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera, par la suite, soumis au vote du Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole.